



- [Ateliers](#)
- [Jeunes](#)
- [Agenda](#)
- [Publications](#)
- [Presse](#)

[ADIJ](#) > [Association](#) > [Historique](#)

Historique



L'ADIJ a 40 ans

adij jeunes
12:38

[L'ADIJ a 40 ans](#) par [ADIJeunes](#)

L'ADIJ, l'Association pour le Développement de l'Informatique Juridique, a été fondée le 23 mars 1970.

Depuis quarante ans, l'ADIJ mène une action dynamique et constante pour la diffusion de l'information juridique.

Le premier congrès international de l'ADIJ s'est tenu en 1973, sous la présidence de Monsieur le Bâtonnier Bernard de Bigault du Granrut, au Parlement Européen de Strasbourg. Le débat a porté sur les mérites respectifs de la diffusion en texte libre, prônée alors par Mead Data, et de l'information enrichie ou indexée proposée par le producteur du « vieux continent ».

En 1976, l'ADIJ a étendu son action à la diffusion des informations gérées par les juristes de toute profession.

En 1980, sous la présidence de Monsieur André Dunes, ancien Rédacteur en chef du Dalloz, un colloque portant sur les droits d'auteur et la diffusion des informations juridiques a engendré une longue série de travaux sur le droit de l'informatique.

En 1983 et 1984, alors présidée par Monsieur Jean-Pierre Augendre, ancien expert près la Cour de cassation, l'ADIJ a participé activement à la redéfinition et la diffusion des informations juridiques en France et a organisé de nombreuses rencontres sur l'informatique de gestion pour les professions juridiques et les juridictions.

En 1987, sous la présidence de Monsieur Lucien Mehl, Conseiller d'Etat honoraire s'est ouvert, de nouveau au Parlement Européen de Strasbourg, le second congrès international de l'ADIJ intitulé « 20 ans d'informatique juridique »; il donna lieu aux premières discussions sur la création de CD-Rom juridiques.

En 1990, l'ADIJ a été à l'initiative du congrès international organisé par le Barreau de Buenos Aires portant sur le droit de l'information automatisée, les enjeux des biens et des services informatiques ainsi que sur le rôle de l'État.

En 1992, sous la présidence de Monsieur Louis Barbet, ancien avocat, ancien directeur du CEDIA, un congrès dédié à la preuve de la communication des EDI, le droit de la télématique et l'accès à l'information étrangère, a été mis en œuvre par la branche québécoise de l'ADIJ, l'AQDIJ (Association Québécoise pour le Développement de l'Informatique Juridique) à Montréal.

Puis, sous la présidence de Monsieur Jacques Toutain, Administrateur au Sénat, l'ADIJ a réalisé, avec le concours du ministère de la justice une importante étude commanditée par la Commission Européenne intitulée « EDIJUSTICE », étude qui portait sur les problèmes que posent les

échanges informatisés en matière judiciaire tant en droit français qu'en droit comparé à la demande de la Commission Européenne.

En 1998, a eu lieu à Paris le troisième congrès international de l'ADIJ, sous la présidence de Madame de Lamberterie, Directrice de recherche au CNRS. Le contenu, l'accessibilité et la circulation de l'information juridique ainsi que les défis politiques, juridiques, économiques et techniques engendrés ont alors été au centre des débats de ce dernier congrès, organisé avec le concours de l'Ordre des Avocats à la Cour d'Appel de Paris et placé sous le haut patronage de Madame Elisabeth Guigou (Ministre de la Justice) et de Messieurs Jacques Santerre (Président de la Commission Européenne) et José-Maria Gil-Robles (Président du Parlement Européen).

En 1999 l'ADIJ a ouvert de nouvelles perspectives de réflexion, en menant des débats sur des thèmes tels que le journalisme électronique ou la copie numérique.

Elle s'est en outre étroitement associée à l'actualité législative en France avec la tenue de conférences plénières à l'Assemblée Nationale et au Sénat sur les défis juridiques de la révolution Internet, ainsi que sur les projets de loi en cours, notamment la valeur probatoire des documents électroniques.



- [Les journées européennes d'informatique juridique](#)
- [RuralITIC Les Universités d'été des Territoires Numériques](#)

Prochaines dates à retenir

- **Des événements sont à venir, restez en ligne!**

Copyright © 2015 ADIJ

[Contact](#) - [Mentions légales](#) - [Adhérer](#) - [Partenaires](#)

